

FACTURE N° 4110147
N/REF : 24/11/2024 17H36 C:007331 I:55288

V/Appel du Dimanche 24/11/2024 a 17H36

MAXI SERVICE AUTO BREST

**185 ERNESTINE DE TREMAUDAN
29200 BREST**

IMMEUBLE : 185 TREMAUDAN
185 RUE ERNESTINE DE TREMAUDAN
29200 BREST

Guipavas, le 26 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MAXI SERVICE AUTO - 185 RUE ERNESTINE DE TREMAUDAN - BREST
MR BRANDILY 0663746297

MOTIF : SEPARATEUR HYDROCARBURES

Donneur d'ordre : M. X. BRANDILY

INTERVENTION DU 25/11/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU SÉPARATEUR HYDROCARBURES
(SÉPARATEUR ET FOSSE DE LAVAGE EN CHARGE A NOTRE ARRIVÉE)
DÉCHETS : 0,3 T EAUX HYDROCARBURÉES
0,2 T BOUE HYDROCARBURÉES

IMPORTANT : LES BSD SONT OBLIGATOIREMENT A VALIDER PAR VOS SERVICES SUR
TRACKDECHETS (HTTPS://TRACKDECHETS.BETA.GOUV.FR/) AFIN D'ASSURER LEUR
TRAITEMENT

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER Email envoyé le 26/11/24 a 11H31 M. X. BRANDILY

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Heure Hydrocureur+chauffeur ADR	1	176,00	176,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
0,30	T(s) déchets Eaux hydrocarburées traités	1	185,00	55,50
0,20	T(s) déchets Boues Hydrocarburées traité	1	435,00	87,00

TOTAL H.T.	318,50
T.V.A. a 20,00%	63,70
TOTAL T.T.C.En EURO	382,20

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.